

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7439 SÉANCE DU 21 août 2023

**Sont présents:**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

**ADJUDICATION DE CONTRAT- CONSTRUCTION D'UN HUIT  
LOGEMENTS SUR LA RUE WAHTA'**

**Attendu que** le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a sollicité du financement auprès de Services Autochtones Canada (SAC) pour plusieurs projets, dans le cadre des programmes «Initiative logement 2021-2024» et «Gestion des biens » en ce sens la résolution #7268 a été adoptée le 22 février 2022;

**Attendu que** le CNHW a soumis à SAC son projet de construction d'un édifice (le «Projet») de huit logements communautaires sur la rue Wahta' et que SAC a officiellement autorisé un budget de 1 797 441 \$ pour la réalisation du projet;

**Attendu que** le Projet représente un investissement total de 2 285 759 \$ incluant 5% de contingence de construction et les honoraires professionnels;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à  
l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7439 SÉANCE DU 21 août 2023

**ADJUDICATION DE CONTRAT- CONSTRUCTION D'UN HUIT  
LOGEMENTS SUR LA RUE WAHTA**

**Attendu que** le plus bas soumissionnaire conforme est SMD construction au montant de soumission de 2 107 838 \$ et que le seul autre soumissionnaire conforme est Daro Services au montant de 2 390 960 \$.

**Attendu que** le projet nécessitera, étant donné la hausse des coûts, un investissement total de 490 000 \$ du CNHW qui sera autofinancé par les revenus des loyers;

**Attendu qu'**en vertu de la *Politique d'approvisionnement en biens et services du Conseil de la Nation huronne-wendat* (la «Politique»), tout engagement de plus de 100 000 \$ relève de l'autorité exclusive du CNHW.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Dave Laveau, et **résolu** :

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat s'engage à satisfaire aux conditions établies par Services Autochtones Canada pour pouvoir bénéficier de la subvention et consent donc:
  - **D'**octroyer le contrat de construction au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, selon la politique d'appel d'offres;
  - **De** mandater le Chef responsable de la direction des Services techniques et Infrastructures, M. Daniel Sioui, à signer le contrat pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat;

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 **Résolution adoptée à  
l'unanimité**



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7439 SÉANCE DU 21 août 2023

**ADJUDICATION DE CONTRAT- CONSTRUCTION D'UN HUIT  
LOGEMENTS SUR LA RUE WAHTA**

- **De** respecter les exigences environnementales;
- **De** mandater le directeur des Services techniques et Infrastructures à suivre l'avancement des travaux et à autoriser les décomptes progressifs de l'entrepreneur et des professionnels;
- **De** mandater la directrice des Finances à contracter un prêt, si nécessaire, pour financer le budget manquant pour la réalisation du projet;
- **Que** la présente résolution abroge la résolution #7417 adoptée le 29 mai 2023.

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée à  
l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND